



Langonnet



JUIN - MIZ EVEN

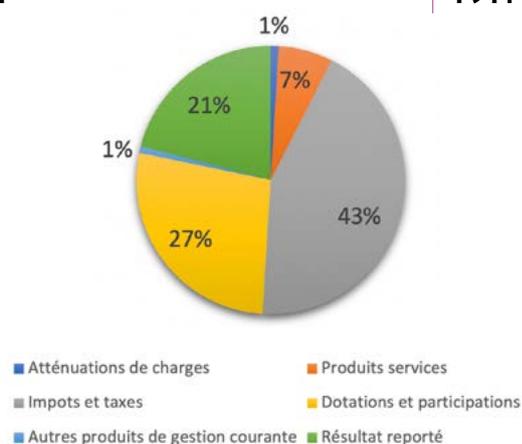
2022

Bulletin d'informations municipales

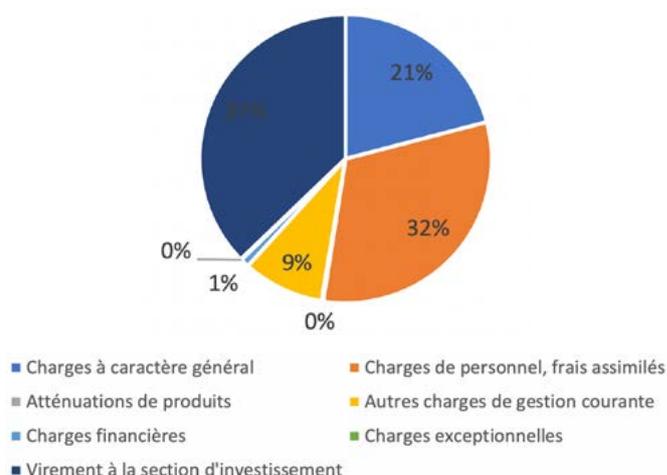
Keleier Langoned

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 - RAKVUDJED 2022

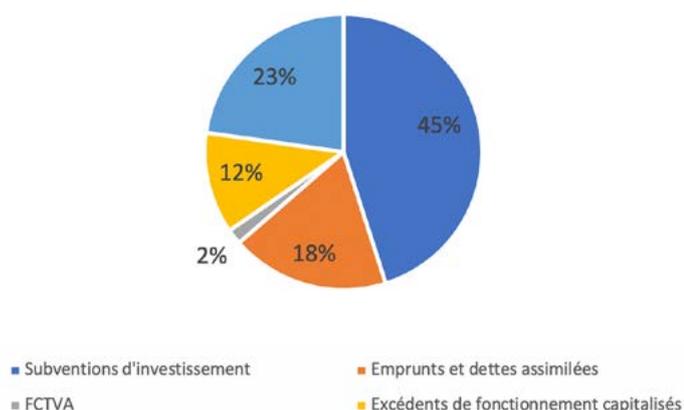
RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2022	en €
Atténuations de charges	18 523
Produits et services	125 014
Impôts et taxes	832 584
Dotations et participations	521 449
Autres produits de gestion courante	15 091
Résultat reporté	401 424
TOTAL	1 914 085



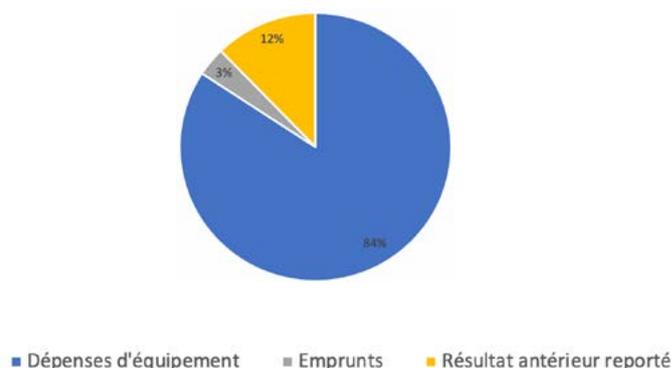
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2022	en €
Charges à caractère général	400 000
Charges de personnel, frais assimilés	604 000
Atténuations de produits	3 575
Autres charges de gestion courante	173 000
Charges financières	18 500
Charges exceptionnelles	2 000
Virement à la section d'investissement	713 010
TOTAL	1 914 085



RECETTES D'INVESTISSEMENTS BP 2022	en €
Subventions d'investissement	1 412 198
Emprunts et dettes assimilées	579 422
FCTVA	56 155
Excédents de fonctionnement capitalisés	372 495
Virement de la section de fonctionnement	713 010
TOTAL	3 133 102



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS BP 2022	en €
Dépenses d'équipement	2 640 724
Emprunts	108 866
Résultat antérieur reporté	384 805
TOTAL	3 134 935



ÉDITO

UR GERIG GANT AR VAEREZ

L'arrivée de l'été rime avec reprise des événements festifs sur la commune. En mai, après le troc et puces organisé à La Trinité par l'association Art ty show et le passage de la Redadeg dans le bourg de Langonnet, c'est Plancher du monde, le festival organisé par l'équipe de la Grande Boutique qui a animé le week-end de l'Ascension. Le mois de juin n'aura pas été en reste, avec à La Trinité la course cycliste du lundi de la Pentecôte et le traditionnel pardon qui aura enfin pu se dérouler dans l'église restaurée. La fête de la musique et les kermesses auront également animé le bourg de Langonnet, en attendant les fêtes de quartiers qui rythmeront l'été.

Ces moments festifs permettent aux langonnetais de croiser les nouveaux habitants arrivés en nombre depuis deux ans sur la commune. Un moment convivial leur sera dédié à la rentrée lors du forum des associations, une occasion pour tous d'échanger et de faire connaissance.

L'inauguration de l'église de La Trinité sera l'autre événement majeur de la rentrée. La restauration de l'édifice vient de s'achever après cinq années de travaux qui ont redonné toute sa splendeur à ce monument classé du XVI^{ème} siècle. Les festivités se dérouleront les 16, 17 et 18 septembre lors des Journées européennes du Patrimoine.

La reprise des festivités ne nous fait pas oublier les conséquences de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine qui génèrent une situation économique incertaine. La municipalité aura anticipé la flambée à venir des coûts de l'énergie en s'engageant dans la réalisation d'un réseau de chaleur qui alimentera les bâtiments communaux grâce à une chaufferie bois énergie. Le chantier de cette chaufferie est en cours de démarrage. Les travaux du futur restaurant scolaire en extension de la salle des fêtes débiteront quant à eux cet automne. La fin d'année verra l'arrivée de la fibre optique dans les premiers foyers langonnetais, événement attendu depuis de longs mois.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été

Ur wech erru an hañv, e vez adkroget gant gouelioù ar gumun. 'Ba miz mae, war-lerc'h an « Troc et puces » aozet ba'n Drinded gant kevredigezh Art ty show, ha tremen ar Redadeg ba bourc'h Langoned, oa bet tro « Plancher du Monde », ar goul aozet gant strollad ar Stal Vras da reiñ buhez da zibenn-sûn yaou Bask. Ba miz Even 'zo bet kement all gant koursoù beloioù ba'n Drinded da lun ar Pantekost hag ar pardon gizh kozh a 'neus gallet a-benn ar fin bout lidet ba'n iliz renevezet. Goul ar muzik hag ar c'hermesoù ivez 'deus roeit buhez da vourc'h Langoned da c'hortoz pardonioù ar c'hartelioù a-hed an hañv.

Ar mareadoù fest-se a ra tro da dud Langoned 'n em gaout gant an annezourien nevez-digouezhet, a zo niverus ba'r gumun dibaoe daou vloaz. Un emgav laouenek a vo kinniget dezhe war-lerc'h an distro-skol 'pad forum ar c'hevredigezhioù, un digarez evit an holl da gaozeal ha d'ober anaoudegezh.

Igoridigezh iliz an Drinded 'vo an degouezhadenn vras all eus an distro. Renevezadur ar savadur 'zo peurechu bremañ, war-lerc'h pemp bloavezh labour, hag adraet neuze hec'h holl splannder d'ar monument klaset-se eus ar XVIvet kantved. D'ar 16, 17 ha 18 a viz gwengolo 'vo ar gouelioù 'pad devezhioù ar glad en Europa.

Daoust da adkrog ar festoù, n'ankouomp ket dilerc'hoù an enkadenn-yeç'hed hag ar brezel ba'n Ukren a lak ac'hanomp war var he fed an ekonomiezh. Dre 'n em lañsañ d'ober ur rouedad gwrez a vago savadurioù ar gumun gras d'un dommerez-koad, ragwelet 'neus ar c'huzul-kêr kresk prizioù an nerzh. O krog emañ chantier an dommerez-se. Hini an ti-debriñ evit ar vugale en astenn da sal ar gouelioù a grogo ba'n dilost-hañv. Ba fin ar bloaz 'tegouezho ar fibrenn optikel ba tiegezhioù kentañ Langoned, un degouezhadenn hag omp bet o c'hortoz dibaoe pell zo.

Souetiñ a ran deoc'h holl un hañvad brav..

FRANÇOISE GUILLERM, LA MAIRE, AR VAEREZ



INFORMEZ-VOUS AVEC PANNEAUPOCKET

Cette application informe et alerte les habitants de la commune. Elle est gratuite et se télécharge facilement sur les téléphones portables. Exemples d'info directement consultables : les chantiers citoyens, les menus de la cantine, le transport scolaire, les alertes pour coupure de courant, etc ...



PERMANENCES DES ÉLUS EN MAIRIE

FRANÇOISE GUILLERM

Maire - Tous les matins, sur rdv

YVON LE BOURHIS

Premier adjoint • communication - culture - patrimoine - sport - jeunesse
Mardi et vendredi, de 10h à 12h

KARINE LE COURANT

Deuxième adjointe • La Trinité - affaires sociales - affaires scolaires - finances
Jeudi, de 10h à 12h, à Langonnet
Jeudi, de 16h à 18h, à La Trinité

PHILIPPE MAINGUY

Troisième adjoint • travaux - voirie - réseaux - urbanisme - agriculture
Lundi et mercredi, de 10h à 12h

MARIE FRANÇOISE LE GUELLEC

Conseillère déléguée • CCAS - banque alimentaire - Croix Rouge
Sur rdv

GAËL BOËDEC

Conseiller délégué environnement
Sur rdv

MAURICE COZIC

Conseiller délégué vie associative
Sur rdv

Directrice de publication : Françoise Guillerm • **Comité de rédaction :** Françoise Guillerm, Yvon Le Bourhis, Joëlle Poulichet, Stéphane Le Courtois, Glenna Couteller, Sabine Marangoni, Marion Le Jort, Maurice Cozic

Credit photo couverture : Gael Le Ny/Redadeg 2022

Conception et réalisation : SAS 142 mille lieux, Quimperlé (06 71 26 73 19) - Imprimé à 1 000 exemplaires par Impri'Plast, Gourin

TRAVAUX - LABOURIOÙ

ÉGLISE DE LA TRINITÉ

RESTAURÉE, ELLE RETROUVE SA SPLENDEUR D'ANTAN

Après cinq années de travaux de grande ampleur, la restauration de l'église de La Trinité est arrivée à son terme. Grâce à l'expertise du cabinet de Marie Suzanne De Ponthaud, Architecte en Chef des Monuments Historiques, et de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) l'édifice a pu retrouver sa splendeur d'antan.

Des entreprises spécialisées dans la restauration des monuments historiques sont intervenues sur l'édifice : l'entreprise Grevet pour la partie gros-œuvre, l'entreprise Moullec sur la charpente, l'entreprise Mattoen sur la couverture et l'entreprise Coreum pour les polychromies. Un programme ultérieur sera nécessaire pour les travaux concernant le réseau électrique, l'éclairage et la sonorisation de l'édifice ainsi que la rénovation de l'ensemble du statuaire, et sera mis en œuvre en fonction des opportunités de cofinancements.

Les abords extérieurs ont, grâce à l'intervention du paysagiste local José Le Bihan, retrouvé la sobriété qui sied pour mettre en valeur la beauté de ce joyau architectural du XVI^e siècle.

L'édifice sera marqué par plusieurs temps forts dans les semaines à venir : pardon de La Trinité le 12 juin, visite guidée organisée par l'Office de tourisme le 19 août et inauguration officielle le week-end des journées européennes du patrimoine les 16, 17 et 18 septembre.



COÛT TOTAL DES TRAVAUX ET COFINANCEMENTS	en €
Coût total de l'opération HT	1 772 269
Subventions attendues	1 421 492
Dont DRAC (État)	842 350
Dont Région Bretagne	166 667
Dont Conseil Départemental Morbihan	412 476
Reste à charge communal TTC	414 507

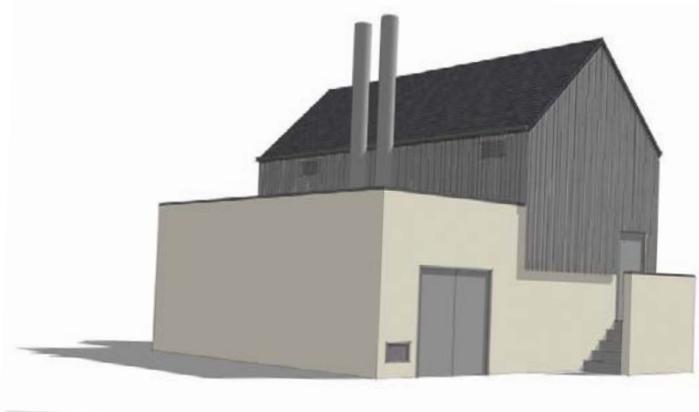
CHAUFFERIE BOIS ET RÉSEAU DE CHALEUR

Motivée par la volonté de maîtriser les dépenses d'énergie, la municipalité s'est engagée depuis le printemps 2021 dans un programme de remplacement des installations de chauffage dans les bâtiments communaux.

Après consultation de l'AlecoB (Agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne), le choix s'est porté sur une chaudière à bois déchiqueté de 200kW qui alimentera un réseau de chaleur de 300 ml reliant plusieurs bâtiments communaux (salle des fêtes et futur restaurant scolaire, Centre culturel An Triskell, école publique, mairie et bureau de Poste).

La municipalité est accompagnée par le bureau d'études Exoceth, de Guer, pour mener à bien un projet qui permettra à la commune de sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et de faire de substantielles économies de fonctionnement.

La future chaufferie sera installée sur le site du hangar des services techniques communaux en cœur de bourg. En cours de déconstruction, il va libérer de la place pour de futurs aménagements paysagers et de loisirs à proximité immédiate de la salle des fêtes. Le démarrage des travaux est attendu dans les semaines à venir.



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	en €
Ademe (3%)	19 491
État (28%)	202 500
Conseil départemental (35%)	255 500
Commune (34%)	252 509



RESTAURANT SCOLAIRE UNE EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES

Depuis 2015, les élèves des deux écoles de la commune déjeunent à la salle des fêtes. Après plusieurs années de fonctionnement, des aménagements sont indispensables pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail des agents communaux. Accompagnée du cabinet d'architectes A3A de Carhaix, la municipalité a fait le choix d'une extension de la salle des fêtes pour disposer d'un restaurant scolaire dédié, qui permettra de conserver la mutualisation de la cuisine avec les autres usagers.

Cette extension d'une surface de 173m² comprendra des salles de restauration primaire et maternelle répondant aux normes acoustiques ainsi que des toilettes adaptées aux enfants, des vestiaires et des locaux techniques. Des financements importants sont attendus pour soutenir ce projet qui fera appel à des matériaux de construction biosourcés.

En raison des tensions sur les métiers du bâtiment, quelques semaines de retard sont prévues sur le démarrage du chantier qui n'interviendra pas avant l'automne.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

	en €
Coûts travaux avec étude et maîtrise d'œuvre	826 296
État (18%)	147 889
Région Bretagne (12%)	100 000
Conseil départemental (50%)	413 148
Commune (20%)	165 259

RÉFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE : LE PROGRAMME 2022

Les consultations sont en cours. Le programme des travaux de voirie 2022 porte sur un linéaire de 2,139 km du secteur de Kerdoupin au carrefour de la RD 121 en direction de Grand Borin.

L'entretien des fossés sera également réalisé sur 4 km par l'entreprise Auffret et Maurice. Il concerne les secteurs de Kervez, le Harlay, Ty Lann et Villeuneuve du Bois.

VIE DE LA COMMUNE - BUHEZ AR GUMUN



LA MÉDIATHÈQUE SE « DÉLOCALISE » À LA TRINITÉ

Des échanges ont été entrepris l'an dernier avec les Trinitais sur les usages possibles de l'ancienne école de La Trinité pour dynamiser le bourg et y proposer des activités nouvelles.

Les habitants ayant mis en avant le souhait d'y retrouver notamment un relais médiathèque/ludothèque, une expérimentation sur quelques mois est proposée dès cet été. Alwena, la médiathécaire communale, proposera des temps de présence répondant au mieux aux attentes des familles. Une classe de l'ancienne école sera dédiée au projet, et permettra aux habitants de s'y retrouver en toute convivialité. Ils auront accès à un fonds de livres et jeux à consulter sur place ou à emporter.

Cette première étape pour redonner vie au bâtiment pourrait enclencher une dynamique sur les activités futures qui pourront s'y dérouler avec l'implication des

habitants. Ceci viendra en complément des équipements communaux déjà existants sur le bourg de La Trinité que sont la salle des associations ainsi que le hangar et l'aire de jeux y attenant.

JARDIN PARTAGÉ ET GRAINOTHÈQUE UN LIEU DE PARTAGE ET D'ÉCHANGES



Au bas de la Résidence des Bruyères, le Jardin Partagé commence à prendre forme. En partenariat avec l'association Troc Sel du Roi Morvan, la mairie a mis à disposition un espace de 500 m², divisé en 10 parcelles. Pour le moment, 6 parcelles sont en exploitation. Trois de ces six personnes résident à proximité, dans le lotissement, dont Pascal Boisson, horticul-

teur de formation et vice-président de l'association. Une dixième parcelle est mise à disposition des écoles et servira d'atelier d'initiation au jardinage. Les autres parcelles actuellement libres sont mises en commun afin d'utiliser l'espace labouré. M. Boisson se propose d'animer à la période adéquate un atelier pour la récupération des graines. En effet, certaines plantes nécessitent un savoir-faire particulier pour ce travail, la tomate en particulier. Identifier la variété et l'année de récolte permettra aussi d'alimenter la grainothèque qui se trouve à la médiathèque. Cette grainothèque est ouverte à tous sans abonnement aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Il s'agit d'offrir aux jardiniers des graines de plantes variées (fleurs, légumes, aromatiques). Tout le monde peut apporter ou retirer des graines. La grainothèque est en relation avec Kokopelli, une association dont le but est de préserver la biodiversité semencière et potagère.

Celles et ceux qui souhaitent entretenir, pour leur petite production ou encore tout simplement pour le plaisir, un de ces espaces du Jardin Partagé peuvent s'inscrire auprès de l'association Troc Sel du Roi Morvan (06 37 94 66 68).

DOMICILE PARTAGÉ RECHERCHE UN(E) ASSISTANT(E) DE VIE

Le Domicile partagé de Langonnet recherche des assistant(e)s de vie, pour travailler auprès des huit personnes âgées accueillies dans la structure.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de vous signaler en Mairie au **02 97 23 96 34**

ARGENT DE POCHE DES PETITS CHANTIERS POUR LES JEUNES

Le dispositif « Argent de poche » pour les jeunes se poursuit. Durant quatre jours au mois d'avril, Dorian et Camille y ont participé, encadrés par deux élus. Nettoyage et peinture des buts du terrain de foot, nettoyage et traçage des lignes du court de tennis ont été leurs occupations durant ces quatre jours. Une autre période est prévue au mois de juillet qui permettra aux jeunes de participer ainsi à la vie de la commune dans le cadre de ces chantiers citoyens.



CCAS UN REPAS ANNUEL TRÈS APPRÉCIÉ



Le repas annuel, organisé par le Centre Communal des Affaires Sociales (CCAS) en faveur des personnes à partir de 70 ans, n'avait pas pu avoir lieu depuis le printemps 2019, en raison des risques liés à la propagation du Covid 19. En 2020 et 2021, il avait été remplacé par un bon d'achat à utiliser dans les commerces de la commune.

La situation sanitaire le permettant enfin, ce moment festif et convivial tant attendu a pu se dérouler le 14 mai dernier, à la grande satisfaction de tous les convives présents.

FIBRE OPTIQUE LE DÉPLOIEMENT SE POURSUIT

Après plusieurs mois d'attente, la société Axione confirme la finalisation prochaine de la totalité du réseau sur la partie ouest de la commune et le bourg de Langonnet, concernée par la phase actuelle de déploiement.

Dès cet automne, la commercialisation pourrait débuter, phase au cours de laquelle les usagers seront contactés par les fournisseurs d'accès Internet qui interviendront sur demande pour raccorder les domiciles.

Si la phase actuelle de déploiement a pris quelques mois de retard sur le programme préalablement prévu, la phase suivante qui concernera le reste de la commune pourrait être avancée et enclenchée dès l'hiver prochain.

DAVID SIOHAN, ARTISAN LES DÉMOUSSEURS DU CENTRE- BRETAGNE



Installé depuis de nombreuses années sur la commune de Langonnet, David Siohan s'est reconverti depuis le 1^{er} avril 2022 dans le démoussage des toitures, le nettoyage des façades et des allées. Il utilise des produits sans détergent ni chlore afin de respecter les matériaux et l'environnement. Le démoussage est important pour les toitures afin d'éviter l'écartement des

ardoises, les infiltrations d'eau et pour ne pas les alourdir. Son domaine s'étend également dans la destruction des nids de frelons, de guêpes et de punaises de lit grâce à la pyrèthre (insecticide végétal extrait de fleurs séchées). N'hésitez pas à le contacter pour vos projets d'entretiens, ou de rénovations.

Contact : 06 60 69 87 97

ARNAUD MANGUIN, MARAÎCHER LES LÉGUMES DES JARDINS DU CHANT



Arnaud Manguin est installé en maraîchage depuis juillet 2020 à Barrac'h à Langonnet. Avec un parcours essentiellement dans l'agriculture dont une quinzaine d'années dans le maraîchage, il travaille sur une surface de 6000 m² des cultures en plein champ sans produit chimique avec des plantes naturelles répulsives et une serre de 100 m². Son objectif est de garder une dimension humaine en privilégiant l'aspect solidaire et local.

Arnaud propose également à la vente des plans élaborés par ses soins pour les personnes qui possèdent des jardins. Il est présent sur le marché de Langonnet et de Plouray. Des paniers sont à retirer sur le lieu de production le mercredi. Il fournit également la cantine municipale.

Contact : 06 88 46 71 32



FESTIVAL PLANCHER DU MONDE UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !

Organisé fin mai par la Grande Boutique, le festival Plancher du monde a déplié ses chapiteaux pour une grande première puisque cet événement culturel succède à Couleurs du Monde, après deux ans sans animation en raison de la crise sanitaire. La scène a résonné de musiques populaires du monde, du Vénézuéla (Parranda la Cruz) au Burkina Faso (Achille Ouattara) en passant par l'Irlande (Ye Vagabonds), la Corrèze (San Salvador), le bassin méditerranéen (Deli Teli) sans oublier les incontournables de la scène bretonne actuelle (Tryptique) avec les frères Mollard.

De nouvelles animations étaient par ailleurs proposées afin d'ouvrir le festival à un plus large public, avec en particulier un atelier de street art (le collectif Street Art sans frontière) et de la danse (La Grande Roue).

Bref, de la découverte, des rencontres sous un beau soleil sur un espace concentré en plein bourg accessible pour partie gratuitement !

LANGUE BRETONNE

LA REDADEG EST PASSÉE PAR LANGONNET !

La Redadeg 2022 a traversé le bourg de Langonnet le 24 mai dernier, pour le plus grand plaisir des coureurs et spectateurs qui ont été nombreux à participer à ce moment festif en l'honneur de la langue bretonne.

Cette course de relais symbolise la transmission de la langue à travers les générations et les territoires et permet de soutenir, grâce à l'achat des kilomètres par les collectivités, les associations, les entreprises et les particuliers, des projets novateurs en faveur de la langue bretonne.

A Langonnet, l'association Divyezh qui soutient la filière bilingue de l'école Jean Moulin, Mignoned ar Brezhoneg, organisateurs de la fête de la langue bretonne et la Mairie avaient acheté des kilomètres pour soutenir la Redadeg.

TREMENET EO AR REDADEG DRE LANGONED !

Treuzet 'deus Redadeg 2022 bourc'h Langoned d'ar 24 a viz mae diwezhañ, evit brasañ plijadur ar rederien hag an arvestourien a zo bet kalz anezhe o kemer perzh er mare fest-se en inour d'ar brezhoneg.



Ar redadeg a bep eil-se a verk an treuskas eus ar yezh a-dreuz ar rummadoù hag ar vro. Gras d'ar strolloù, d'ar c'hevredigezhioù, d'an embregerezhioù ha d'an dud o prenañ kilometradoù, e ra tro ivez da skoazellañ raktresoù nevez en erbed ar brezhoneg.

Ba Langoned, ar gevredigezh Divyezh a skoazell hentad divyezhek skol Jean Moulin, Mignoned ar brezhoneg, anezhe aozerien Gouel ar brezhoneg hag an Ti-kêr o doa prenet kilometradoù evit sikour ar Redadeg.



JOËLLE VANOUDEHOVE LE DESSIN MET EN LUMIÈRE LES MÉTIERS DU PATRIMOINE

Fille d'ébéniste, Joëlle Vanoudenhove se souvient avoir passé beaucoup de temps dans l'atelier de son père où elle a appris à planter des clous dès son plus jeune âge. Née en Belgique, elle a posé ses valises sur le sol du Centre Bretagne en 2003 pour s'installer à Langonnet il y a quelques années. Dans ses œuvres, on devine que son amour pour la nature a été un facteur déterminant pour vivre dans le Kreiz Breizh. Elle avoue également apprécier la dynamique générale de la commune.

Artiste née, son travail a beaucoup évolué au fil des années. Les illustrations et les sculptures lui permettent d'exprimer et de partager ses talents... « Mais j'ai été rattrapée par le patrimoine », se confie-t-elle. Elle enchaîne alors les initiatives dans ce domaine, proposant des livrets et des packs d'aquarelles pour différentes communes. Vient ensuite la restauration de l'Église de la Trinité Langonnet où elle retrouve l'odeur du bois dans laquelle elle a grandi. De cette émouvante rencontre, germe une idée : réaliser un carnet de chantier suivant les artisans qui peuplent, le temps de son rétablissement, le monument historique. L'art de Joëlle est un témoignage du lien que tissent ces bâtisseurs et ces bâtisseuses de l'ombre entre le passé, le présent et l'avenir. Joëlle révèle, met en lumière la richesse de ce qui est habituellement caché dans ces moments transitoires. Elle saisit toute la poésie de l'action

créatrice des humains à l'intérieur de l'édifice et l'érige en véritable œuvre.

Forte de son expérience, elle ne compte donc pas s'arrêter en si bon chemin : elle projette, en effet, de se lancer dans la réalisation d'un autre carnet de chantier pour Locmalo et dans la mise en route d'un livre sur les métiers du patrimoine.

Vous pouvez suivre ses créations sur le site internet www.joelle-vanoudenhove.fr, et sur les réseaux sociaux, www.facebook.com/joelle.vanoudenhove et www.instagram.com/fildevies

INAUGURATION EGLISE DE LA TRINITÉ JOURNÉES DU PATRIMOINE UN ÉVÉNEMENT LABEL « COUPS DE CŒUR »

Après cinq longues années de travaux, le chantier de l'église de La Trinité est enfin terminé. L'inauguration officielle aura lieu à l'occasion des Journées du Patrimoine. Dans le cadre de la programmation élaborée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2022, en collaboration avec le service patrimoine de Roi Morvan Communauté, en la personne de Nathalie Le Pen, la mairie a déposé un dossier de candidature pour figurer au titre des « Coups de cœur » de la Région Bretagne.

Le dossier a été retenu et le projet qui s'inscrit dans la thématique « Les premières fois », sera mis en lumière aux côtés des autres dans le supplément Ouest-France et sur une carte interactive diffusée sur le site de la Région Bretagne ainsi que sur le portail patrimoine.bretagne.bzh.



LE PROGRAMME :

Vendredi 16 septembre

- 17h : ouverture de la cérémonie d'inauguration de l'église de la Trinité Langonnet
- 20h30 : concert de White Oak Standing dans l'église

Samedi 17 septembre :

- 14h30 : conférence de Diego Mens, conservateur du patrimoine département du Morbihan
- 18h00 : dédicace de Joëlle Vanoudenhove pour son ouvrage Carnet de chantier, vision artistique et poétique de la restauration de l'église à travers une centaine de pages de dessins, photos et d'aquarelles. (Horaires d'ouverture : 10h à 19h)

Dimanche 18 septembre :

- Balade Patrimoine et Nature : une promenade, à partir de l'église, passera par la fontaine et conduira les participants au sommet du Minez Du. (Horaires d'ouverture : 10h à 19h)

Deux départs : 14h et 16h

Intervenantes : Nathalie le Pen, RMcom (visite de l'église), et Françoise Le Poul (patrimoine naturel)



VIE ASSOCIATIVE - BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations aura lieu samedi 10 septembre à la salle des sports. Ce sera aussi l'occasion de recevoir les nouveaux arrivants sur la commune pour une rencontre conviviale.

CLUB DES RETRAITÉS LES ACTIVITÉS ONT REPRIS



Depuis septembre 2021, le club des retraités a repris ses activités habituelles, avec en particulier, le café toutes les deux semaines (jeux, danses, boules bretonnes suivis d'un café, gâteaux, crêpes). Par ailleurs, l'association avait fait préparer des repas en septembre et en novembre, puis en avril organisé un loto. Et récemment, c'est une balade dans la vallée du Trieux qui a été proposée. Une autre sortie est programmée au mois de septembre, à condition toutefois d'avoir suffisamment de personnes. Si la salle des fêtes sera bientôt fermée pour travaux, l'association n'a aucune inquiétude quant au bon déroulement de ses activités futures.

Les responsables rappellent que le club est ouvert à toutes et à tous, en particulier aux "jeunes" retraités qui « nous apporteraient une nouvelle dynamique ».

REPRISE DES ANIMATIONS

À l'approche des beaux jours, après une période de repos contraint, les animations communales reprennent vie petit à petit. Troc et puces sur la place de La Trinité, course cycliste organisée par le comité des fêtes et les Chasseurs cyclistes de Gourin, les kermesses des deux écoles ont animé les week-ends de mai et de juin.

Après deux années de mise en sommeil pour cause de pandémie, Eskemm, le comité de jumelage avec Cappamore en Irlande est de nouveau prêt à accueillir nos amis irlandais ce prochain été. Les contacts à distance se sont poursuivis. Aussi, du 28 juillet au 1er août six personnes de Cappamore seront accueillies dans les familles de Langonnet. Ces dates coïncident avec la fête de la crêpe à Gourin, belle occasion pour participer aux animations et découvrir la spécialité culinaire locale



ANIMATIONS EN 2022. DATES À RETENIR

JEUIOÙ 2022, UN NEBEUB DEIZIADOÙ DA ZALC'HEN SOÑJ DOUZHTE

JUIN MIZ MEZHEVEN

24 • Fête de la musique, Place Plantée

24 • Feu de la St Brendan

JUILLET MIZ GOUHERE

03 • Fêtes St Pierre et St Paul, Bourg

10 • Pardon St Brendan

17 • Pardon de la Magdelaine

23 et 24 • 15^{ème} Anniversaire Approm, Kermain

24 • Pardon St Maurice, Abbaye

31 • Pardon St Germain

AOÛT MIZ EOST

07 • Pardon St Guénolé

14 • Pardon La Chapelle Neuve

19 • Visite église La Trinité organisée par l'Office de tourisme

28 • Pardon de Moustriziac

SEPTEMBRE MIZ GWENGOLO

10 • Forum des associations, Salle des sports

16, 17, et 18 • Journées du patrimoine et inauguration de l'église de la Trinité.

NOVEMBRE MIZ DU

27 • Pardon de St André, La Magdeleine

RAPPEL PAS DE CHIENS EN DIVAGATION

Un chien en divagation peut être dangereux, à la fois pour lui-même, en se faisant renverser par une voiture, mais aussi pour les autres en provoquant un accident. Or, tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Celui-ci risque dès lors des sanctions pénales si les victimes portent plainte. De plus, il devra faire fonctionner son assurance responsabilité civile pour indemniser les dommages matériels ou corporels causés par l'animal.

La commune de Langonnet a passé une convention avec Chenil service de Quimper qui vient chercher l'animal. Il appartient ensuite au propriétaire de le récupérer moyennant un forfait.



CHANTIERS CITOYENS VENEZ VOUS Y INSCRIRE EN MAIRIE

Depuis quelques temps, la municipalité de Langonnet sollicite ses habitants à participer à différents chantiers. Ces chantiers sont appelés aussi « citoyens » de par leur intérêt général pour la collectivité. Nettoyage des cimetières, entretien des sentiers de randonnée, sont autant d'occasion de partager des moments conviviaux et de créer du lien. Si vous souhaitez y participer selon vos moyens et vos disponibilités, il est possible de s'inscrire sur une liste en mairie. Chacun fait selon ses possibilités !

MARCHÉ DE PRODUCTEURS DU VENDREDI

Le marché hebdomadaire se déroule chaque vendredi, sur la place Plantée, de 16 h 30 à 19h.

DES PRODUITS FERMIS EN LIGNE SUR « ELLÉ BIO ET LOCALE MA CAGETTE »

Le collectif de producteurs du Faouët et de ses alentours « Ellé bio et locale ma cagette » propose l'achat de produits fermiers en ligne. C'est simple : je recherche ma commune, choisis la date et le lieu de distribution ; Puis je sélectionne mes produits. Chacun vient retirer sa commande et règle le montant sur place. Rendez-vous sur www.cagette.net



RAPPEL LES FEUX SONT INTERDITS

Sont interdits tout au long de l'année :

- LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est interdit de brûler des déchets verts dans son jardin, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€. Herbe tondue, feuilles mortes, résidus d'élagage, de débroussaillage, de taille de haies ou d'arbustes, ou encore épiluchures de fruits et légumes, faites en du paillage ou du compost ! Si vos déchets sont trop encombrants, vous pouvez les amener à la déchetterie. Brûler 50 kg de végétaux à l'air émet autant de particules fines que de rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Pour plus d'infos, **rendez-vous sur le site de la préfecture.**

URBANISME

LA PROTECTION DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES : LA RÉGLE

Un monument historique, classé ou inscrit protégé bénéficie d'une extension de protection pour ses abords. Il s'étend aux bâtiments proches et ce jusque dans un rayon de 500 mètres autour du bâtiment classé ou inscrit.

Autrement dit, toutes les constructions situées dans le rayon de protection sont soumises à des règles très spécifiques. Notamment pour ce qui concerne l'aspect extérieur des constructions.

Quels types de travaux sont visés par l'autorisation de l'ABF ?

- Permis de construire en cas de changement de destination du local ou d'ajout de surface de plus de 20 m² et permis de démolir en cas de démolition
- Permis d'aménager si les travaux nécessitent une opération d'affouillement (creusement) et/ou de surélévation du sol de plus de 2 mètres et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 2 hectares (soit 20 000 m²)
- Déclaration préalable, au titre du code de l'urbanisme, si les travaux créent entre 1 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol
- Autorisation préalable si les travaux modifient l'aspect extérieur du bâtiment

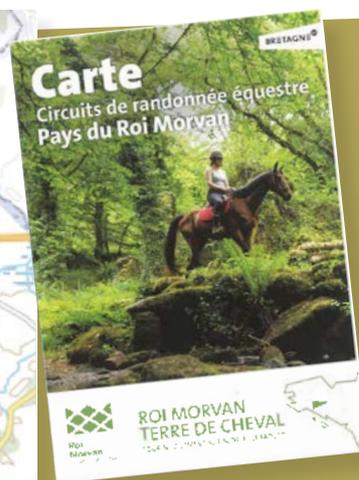
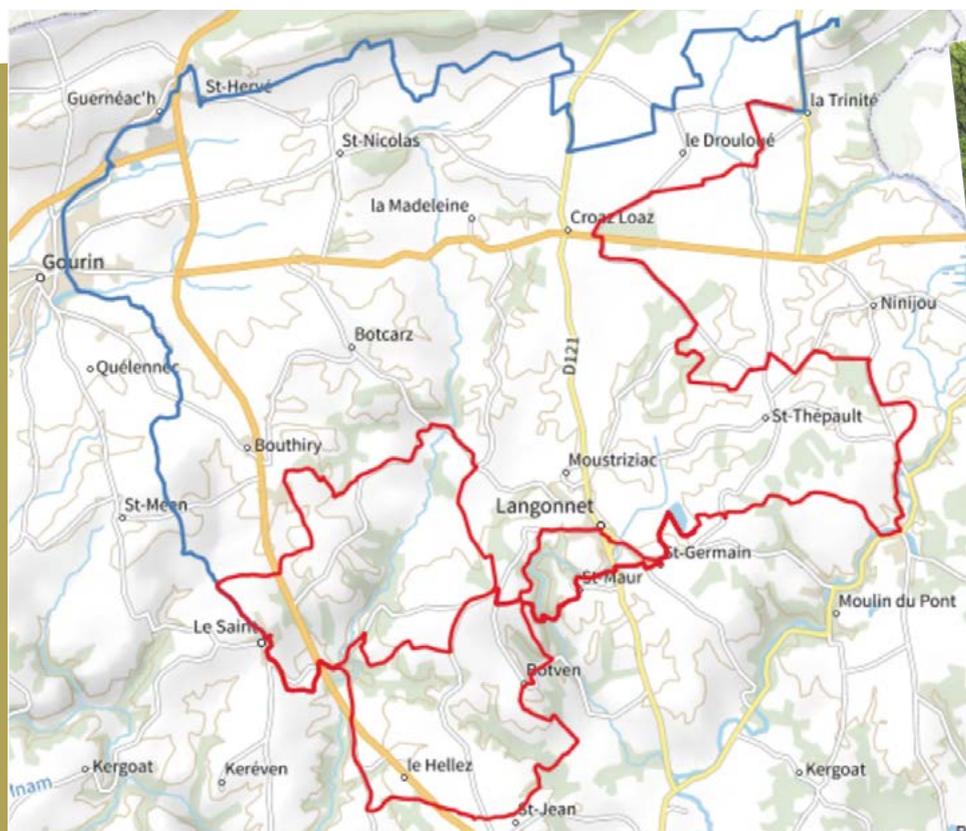
Pour les travaux qui seraient engagés sans autorisation les sanctions pénales suivantes peuvent être encourues :

- Amende de 1200 € à 6000 € par m² de surface de plancher construite ou démolie
- Obligation de mise en conformité ou de démolition des travaux irréguliers.

ROI MORVAN, UNE TERRE DE CHEVAL UNE CARTE DES CIRCUITS DE RANDONNÉE ÉQUESTRE

L'office de tourisme du Pays du Roi Morvan vient d'éditer une carte des circuits de randonnée équestre. Six communes : Le Saint, Guiscrieff, Lanvénege, Le Fauouët, Gourin et Langonnet, accueillent plusieurs boucles de randonnée. A travers une nature luxuriante et préservée, il est possible de découvrir un riche patrimoine bâti témoin de l'histoire du territoire. Une charte éthique du meneur et cavalier de pleine nature, un balisage et la liste des hébergements possibles complètent ce document.

La commune de Langonnet propose deux parcours sous forme de fiche. Le circuit de l'étang de Pontigou se fait en une journée (32 kms) et le circuit de la Calotte St Joseph est prévu sur deux jours (2 fois 32 kms). Les deux circuits partent de Le Saint.



Lien vers le site de l'OTPRM présentant l'offre de randonnées équestres et la vidéo : <https://www.tourisme-paysroimorvan.com/randonnees-a-pied-a-velo-a-cheval-et-trail/randonnees-equestres>



Crapule de Hem (en haut à gauche), et laurier palme (en bas à gauche), font partie des espèces invasives recensées sur la commune par le Conservatoire botanique national de Brest. Sur la carte de droite, quelques sites de la commune où l'on croise de la Renouée du Japon, plante également classée dans les espèces invasives.



LUTTE CONTRE LES VÉGÉTAUX INVASIFS OU ENVAHISSANTS

Une **espèce invasive** est une espèce exotique introduite dans les jardins, qui a su s'adapter à son nouvel environnement au point de prendre la place d'espèces locales. Le conservatoire botanique national de Brest recense sur la commune de Langonnet comme plantes invasives avérées : crapule de hem (ou orpin des marais), laurier vrai, laurier palme et grande renouée. On y trouve aussi des invasives potentielles : érable sycomore, épilobe cilié et robinier faux-acacia.

Il convient de faire attention aux mélanges de prairies fleuries qui contiennent des espèces exotiques qui peuvent devenir les invasives de demain. A l'achat, renseignons-nous sur l'origine des plantes et privilégions les variétés locales.

Pour en limiter l'impact, il convient de surveiller la dissémination de l'espèce, tailler à temps pour éviter l'apparition de graines, effectuer des coupes rases répétées, et ne pas disperser dans la nature les végétaux enlevés.

Les **plantes envahissantes** sont quant à elles des plantes indigènes, telles que le chardon, l'ortie, le mouron, le rumex, dont la prolifération vient de mauvaises pratiques de culture : prairies délaissées ou terre nue. La commune est particulièrement touchée par la prolifération de chardon des champs (cirse des champs), au grandes tiges (jusqu'à 1,50m), et aux belles fleurs violettes.

Le vent dissémine ses graines jusqu'à 150 mètres à la ronde, et un seul chardon peut en produire jusqu'à 40 000 dont environ 300 finissent par germer mais elles gardent leur potentiel germinatif jusqu'à une vingtaine d'années. Le chardon se développe également par son système racinaire extrêmement vigoureux. En matière de prévention, on peut poser un géotextile, étaler un paillis, semer de la luzerne ou du trèfle qui entraineront en concurrence avec le chardon. D'une manière générale, « la nature ayant horreur du vide », il est préférable de ne pas laisser de coin de terre nue dans le jardin. Depuis la Loi Labbé de 2019, les jardiniers n'ont plus le droit d'utiliser, ni même de détenir, des pesticides chimiques. Il est toutefois possible d'avoir recours à des produits estampillés "Emploi autorisé au jardin". Il reste les moyens mécaniques : couper les tiges à ras (et y introduire du gros sel avant une pluie), tondre régulièrement pour affaiblir les rhizomes, arracher manuellement en prenant soin de tirer les racines. Il est primordial d'intervenir soit avant la floraison, soit pendant que les fleurs sont en plein épanouissement. Une fois les plants détruits, les fleurs coupées risquent encore de développer des graines, les racines arrachées de se réimplanter. Il ne faut donc surtout pas les jeter au compost. Il est également strictement interdit de brûler les végétaux. En menant une lutte mécanique acharnée, il faut compter deux à trois ans pour éradiquer définitivement le chardon.

AU SERVICE DES FAMILLES

La communauté de communes exerce la compétence enfance-jeunesse. Dans ce cadre, elle gère l'accueil des enfants en micro-crèche, accompagne les familles sur les modes de garde des tout-petits et propose des temps d'échange entre parents.

LA PETITE ENFANCE

• **Les micro-crèches** sont au nombre de quatre sur le territoire, dont une à Langonnet. Elles assurent un accueil collectif pour les enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Chaque micro-crèche accueille 10 enfants maximum de façon régulière, occasionnelle ou d'urgence.

• **Le Relais Petite Enfance (RPE)** est un lieu d'accueil unique qui informe, accompagne et conseille les parents ou futurs parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants : pré-inscription en micro-crèche, mise à jour des listes d'assistant(e)s maternel(le)s, accompagnement dans les démarches administratives ...

Un partenariat avec les ludothèques existe afin de proposer des séances de « bébés lecteurs » sur le territoire.

• **Le Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) « Papothé »** est un lieu d'écoute, de partage et d'échange entre parents, enfants et accueillants autour du jeu. Ces temps ont lieu régulièrement sur les communes de Gourin, Le Faouët et Guémené-sur-Scorff, ainsi que, ponctuellement, sur les autres communes du territoire.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

• **Un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)** est proposé aux familles du territoire pour les enfants de 3 à 12 ans. Il est installé sur le site de Keraudrenic qui accueille plus de 100 enfants chaque été, dans un environnement exceptionnel.

• **Le local jeunes de Langonnet** assure périodiquement l'accueil des jeunes de 11 à 18 ans sous la responsabilité d'un animateur de la communauté de communes. Des navettes permettent par ailleurs aux jeunes Langonnetais de rejoindre la Maison des jeunes de Gourin dans le cadre des activités proposées par le service.

Des activités sont proposées régulièrement aux jeunes, notamment pendant les vacances scolaires.

Ainsi, **des séjours été** sont proposés chaque année aux enfants de 5 à 17 ans : minis séjours bivouacs pour les plus jeunes, séjours à la semaine pour les 8/13 ans et séjours à l'étranger pour les ados. Enfin, les « **Pass'vacs** » sont des programmes d'activités et de sorties à la semaine.

Des tarifs dégressifs ont été établis pour permettre l'accès de ces séjours à toutes les familles.



La micro-crèche Ti Mennig



L'ALSH de Keraudrenic



Le local jeunes

Pour tout renseignement, contacter le
Service Enfance Jeunesse
au 02 97 23 20 19.

LA PAGE CULTURELLE - PAJENN AR SEVENADU

EXPOSITIONS

Régulièrement, la médiathèque accueille des expositions thématiques ou artistiques. Après des artistes locaux, comme Yvette Vernier et Yolande Mecca, nous avons accueilli des artistes de street art en partenariat avec la Grande Boutique dans le cadre du festival Le Plancher du monde. Prochainement, pour la fête de la musique, ce sera une exposition sur les affiches de fest-noz de Langonnet.



LE TOURBILLON DE LA VIE, Aurélie Valognes - Adultes

Arthur, ancien grand acteur, accueille le temps d'un été son petit-fils Louis. Ensemble ils vont devoir apprendre à jouer la comédie pour se protéger et ne pas être séparés. C'est un temps de souvenirs, de regrets et de joie, un dernier moment de partage entre deux êtres avant que les souvenirs ne s'évanouissent. Roman tendre sur le thème de la transmission et de l'amour familial.

IL FAUT FLINGUER RAMIREZ, Nicolas Petrimaux - Adultes

Jacques Ramirez est expert en aspirateur à Falcon City, Arizona. Il vit une vie simple jusqu'au jour où deux criminels pensent reconnaître en lui le légendaire Ramirez, un tueur Mexicain, hantise de nombreux gangs. S'engage alors une course-poursuite absurde entre un vendeur d'électroménager muet et les cartels. Un BD sans aucun temps mort, avec des personnages hauts en couleurs, digne des films de gangsters américains.



JEUNESSE - PRIX DES INCORRUPTIBLES 2021

Cette année, les primaires des écoles Jean-Moulin et Sainte-Jeanne-d'Arc ont participé au 33e Prix des Incorruptibles. Les livres sélectionnés ont été lus lors des nombreuses séances organisées à la médiathèque pour toutes les classes puis, pour la dernière étape, tous les élèves sont venus voter pour élire leur livre préféré. C'était pour la plupart leur premier vote à bulletins secrets, avec un passage obligatoire dans les isolements. Tous les élèves sont partis avec une carte d'électeur qu'ils ont fait tamponner après avoir déposé le bulletin dans l'urne. Très heureux de pouvoir faire entendre leur voix, les enfants de Langonnet ont donc élu pour les plus grands : La classe des mammouths de Jérôme Poncin et pour les plus jeunes, à partir du CP : La maison pleine de truc d'Emily Rand et Gaston grognon de Suzanne Lang.

Film

LA PANTHÈRE DES NEIGES, Marie Amiguet et Vincent Munier

Vincent Munier, photographe animalier embarque Sylvain Tesson, écrivain-aventurier, au cœur de l'Himalaya à la poursuite de la mystérieuse panthère des neiges C'est un film aux images magnifiques, tant visuelles que littéraires, qui encense la beauté de la nature et interroge la place qu'y prend l'Homme.



BREZHONEG

Alies e vez degemeret diskouezadegoù er levraoueg. Gellat a reont bezañ arzel pe tematek. Goude bout bet resevet arzourien eus ar vro, Yvette Vernier ha Yolande Mecca, eo bet degemeret un diskouezadeg street art, gant harp ar Grande Boutique evit gouel-meur Le Plancher du monde. A-benn nebeud, evit gouel ar sonerezh, e vo kiniget deoc'h un diskouezadeg nevez diwar-benn ar skritelloù implijet evit festoù-nnoz Langonnet.



Jeux JEUX EXTÉRIEURS

Les beaux jours arrivent, et ce serait dommage de rester enfermé... La ludothèque vous propose donc des jeux pour jouer en famille ou entre amis à l'extérieur. Molkky, palets breton, badminton... De quoi s'amuser et se dépenser tout en profitant du soleil !